



DECISION N° 000058 /D/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/SPM/ASPM/2026 DU 09 OCT 2026
Portant attribution du Marché passé après Appel d'Offres National Ouvert N°00004/AONO/MINEE/
PRSEC-PforR/UCP/CSPM/2026 du 13 Juillet 2026 pour la Maitrise d'œuvre des travaux de
construction d'un nouveau Bâtiment Commande dans l'Arrondissement de Douala 5ème NYLON, en
procédure d'urgence.

**LE COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU
CAMEROUN,**

- Vu** la Constitution ;
Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le Décret n°2012/501 du 07 Novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et l'Energie ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de Développement ;
Vu l'Arrêté n°020/PM/CAB du 19 Mars 2024 portant création organisation et fonctionnement de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes (PforR) dans le Secteur de l'Electricité au Cameroun ;
Vu l'Arrêté n°0001/A/MINMAP du 11 janvier 2024 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Axé sur les Résultats (PforR) ;
Vu la Circulaire circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à la l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
Considérant la Convention de Financement relative au Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun, signée le 20 novembre 2023 entre la République du Cameroun et l'Association Internationale pour le Développement (AID) ;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00004/AONO/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/CSPM/2026 du 13 Juillet 2026 pour la Maitrise d'œuvre des travaux de construction d'un nouveau Bâtiment Commande dans l'Arrondissement de Douala 5ème NYLON, en procédure d'urgence ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés datée du 06 Octobre 2026 ;
Considérant les nécessités de services,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après est déclaré attributaire du marché passé après Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00004/AONO/MINEE/ PRSEC-PforR/UCP/CSPM/2026 du 13 Juillet 2026 pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un nouveau Bâtiment Commande dans l'Arrondissement de Douala 5ème NYLON, en procédure d'urgence :

Nom et adresse	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Durée
TROPHEN ENGINEERING SARL B.P: 5 177 Douala Tel: 694 71 25 68 / 680 08 45 81 Courriel: trophengengineering@outlook.com	35 536 500	29 800 000	Dix (10) mois

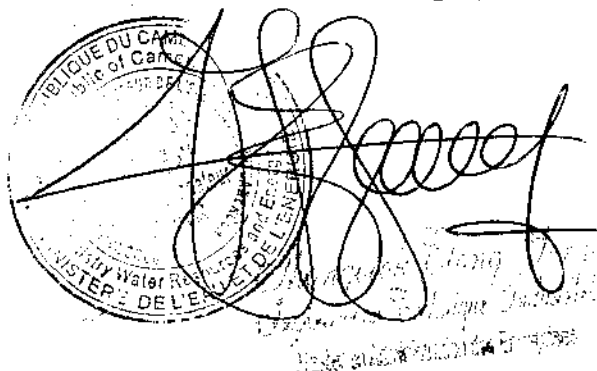
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le **09 OCT 2026**

LE COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE REFORMES
DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU CAMEROUN
(Maître d'Ouvrage Délégué)

Ampliatiions :

- MINMAP (pour Information) ;
- ARMP (pour Publication) ;
- MINEE ;
- CSPM-PforR ;
- Archives/Chronos

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE DU CAMEROUN' at the top, 'Ministère de l'Énergie' in the center, and 'Ministère de l'Énergie' at the bottom. There is also some text in French that is partially obscured by the signature.